



Le Journal

Ses élues Républicaines Socialistes

Numéro 32

« Fais que chaque heure de ta vie soit belle. Le moindre geste est un souvenir futur. » (C. Aveline)

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

L'ambiance n'est pas vraiment à la fête, c'est le moins que l'on puisse dire. Beaucoup de gens dans les rues, mais peu dans les magasins. Les journalistes (et oui encore eux !) s'étonnent de l'engouement des Français pour la fabrication des cadeaux « maison ». Ils trouvent que les gens reviennent à des traditions où, pendant que l'homme allait couper du bois, la femme fabriquait de jolis biscuits pour donner du bonheur. Mais malheureusement je ne crois pas que les gens se mettent à tricoter des pulls, à faire des confitures de Noël ou à coudre des personnages sur des torchons parce que c'est tendance. Ou plutôt si ! C'est devenu tendance grâce à la crise, doublée de 5 ans de sarkosysme. Pour faire face à la crise, le gouvernement a une idée farfelue : demander aux plus aisés un geste de solidarité envers les plus fragiles, leur rappelant au passage qu'ils ont quand même bien profité des capitaux qu'ils ont gagnés sur le dos des salariés. Beaucoup ne trouvent pas cette idée si farfelue. Mais d'autres -non pas d'autres mais UN autre ! - s'indigne, gesticule, trouve scandaleux qu'on lui demande de payer l'impôt sur la fortune sous le seul prétexte que ce fut un homme de talent. Il a honte de la France alors il rend son passeport (pas sa carte d'identité, il n'est pas dingue non plus) et sa carte Vitale dont il dit ne s'être jamais servi. Je m'interroge ! Comment a-t-il fait lors de son accident de moto de 1998 ou encore pour son pontage de 2000 ? Monsieur Depardieu votre talent ne vous autorise pas à renier le pays qui vous a fait vivre, qui vous a soigné, etc. Par contre une question me taraude : comment un même gouvernement peut à la fois taper, à juste titre, sur quelqu'un qui s'évade fiscalement et annoncer trois jours plus tard qu'il ne donnera pas de coup de pouce au SMIC car une augmentation a déjà été faite et qu'elle coûte cher à la France ? Le travail ne coûte pas, il rapporte, Monsieur le Président, et pas besoin de sortir de l'ENA pour s'en rendre compte. On ne gère pas un pays comme on gère le budget de la ménagère. Un peu de courage que diable !

Ceci étant dit, revenons maintenant à un sujet qui nous touche d'encore plus près : le budget de la Ville de Paris. Dans son intervention, Lors du conseil de Paris consacré au budget, **Marinette Bache** a tenu à souligner tout particulièrement l'effort de la Ville en matière de logement social. Beaucoup de travail reste à faire du fait de l'héritage de la droite et de sa mobilisation toujours actuelle, ne cessant d'user de stratagèmes en tous genres pour qu'aucun logement social ne puisse être construit dans « ses » arrondissements (p. 2 & 3). Elle a également tenu à saluer l'excellent travail de **Liliane Capelle** et de son cabinet sur le projet de Schéma de gérontologie de Paris (p. 5 & 6). Quant à **Karen Taïeb**, elle a été présente à de nombreuses reprises sur le terrain aux côtés de la Municipalité et notamment lors de l'inauguration du T3 reliant la Porte d'Ivry à la porte de la Chapelle (p. 3). **Odette Christienne** vous invite à participer à une conférence particulièrement intéressante qui a pour thème : « Les menaces criminelles : permanence et évolutions » (p. 4).

Nous souhaitons à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et à Paris, comme en France, que 2013 réalise un peu de nos rêves !

Béatrice Durand

Collaboratrice des élues républicaines socialistes



Allocution de Marinette Bache

J'insisterai pour ma part sur la politique du logement à Paris. C'est par ce biais que nous tentons de résoudre la fracture sociale entre l'est et le nord d'un côté, l'ouest et le centre de l'autre. Cet enjeu est central pour permettre à toutes et tous de pouvoir vivre dans la capitale. Nous le savons : la spéculation empêche les classes moyennes d'accéder à la propriété et leur rend extrêmement difficile l'accès au parc privé. (...) Nous souhaiterions qu'une nouvelle initiative parlementaire puisse reprendre la suggestion du Maire de Paris d'avril dernier en matière d'encadrement des loyers.

Bref, depuis 2001 notre municipalité a pris ce problème à bras le corps. La fracture sociale et spatiale se combinait avec un système d'attribution des logements sociaux anarchique à la limite de la légalité.

Avec Bertrand Delanoë, choix a été fait de l'objectivité et de l'équité, avec la création d'une commission centrale et de commissions dans les mairies d'arrondissement : un effort sans précédent pour clarifier les processus décisionnels et assainir les procédures d'attribution. (...)

La droite n'arrive pas à masquer la réalité. Pour préserver la fracture est-ouest, elle trouve tout prétexte pour s'opposer à la construction de logements très sociaux dans ce qu'elle considère comme « ses territoires » allant jusqu'à caricaturer les populations susceptibles d'y habiter. J'ai souvenir de déclarations peu décentes sur ce sujet. Non des hordes massives de gueux ne vont pas déferler sur les 6^{ème}, 7^{ème} ou 16^{ème} arrondissements mais un peu de mixité sociale n'y feront pas de mal !

La Ville de Paris s'était engagée, auprès de l'Etat, à financer 6 000 logements annuels. Finalement ce ne sera pas 6 000 mais 6 233 logements sociaux qui l'auront été, dont 3/4 de logements PLUS et PLA I et 2/3 de logements familiaux.

En 2012, malgré la diminution de l'enveloppe de crédits délégués par l'Etat, l'objectif de 6000 logements sera atteint grâce, il est vrai, au conventionnement de 1 619 logements PLUS et PLS de la RIVP. (...)

Pour 2013 l'enveloppe déléguée pour Paris sera de 100 millions d'euros. Cela ne remettra pas en

cause 6 000 nouveaux logements sociaux qui pourront être financés grâce à une enveloppe de 407 millions d'euros. Nous atteindrons ainsi l'objectif de 20 % de la loi SRU dès 2014, soit avec 6 ans d'avance. Nous serons donc prêts à aborder la seconde phase pour atteindre 25 % de logements sociaux d'ici au plus tard 2025 comme nous y oblige désormais la loi relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement. Ce rythme élevé devra donc perdurer au-delà de 2013.

Ce n'est pas rien d'autant que tout cela est fait en rééquilibrant l'est et l'ouest, que tout cela est fait malgré un manque d'emprise foncière évident, que tout cela est fait malgré des coûts d'achats et de construction de plus en plus élevés.

Ne serait-ce que pour cela, les élues républicaines socialistes sont totalement partie prenante de notre majorité et de l'exécutif municipal.

Car la mixité sociale progresse.

Ainsi en 2012, 1/3 des logements financés sont situés dans des arrondissements disposant de moins de 15 % de logements sociaux, et près de la moitié dans des arrondissements où le taux de logements SRU est inférieur à 20 %.

Ainsi les arrondissements qui connaissent les taux les plus élevés de création de logements sociaux, et très sociaux, sont les 1^{er} et 4^{ème} arrondissements. (...)

Nous ne pouvons que regretter la rareté des opportunités dans les 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Cela y rend difficile la création d'un nombre important de logements sociaux et très sociaux.

Si j'insiste sur notre politique du logement c'est qu'en l'accolant à notre politique sociale - 2,2 milliards d'euros en progression de 10% depuis 2008 - et à nos 1,7 milliard d'investissement qui génèrent près de 30 000 emplois, elle prouve que, contrairement à ce que j'ai pu lire de-ci, de-là, notre Ville, non seulement ne veut pas chasser les classes populaires ni les classes moyennes mais qu'au contraire elle met tout en œuvre pour améliorer leur quotidien et tenter d'amortir la crise qui les frappe.

En ce domaine, comme dans d'autres, notre municipalité ne mène pas une politique d'austérité budgétaire, elle ne mène pas une politique de gabegie financière, elle mène une politique audacieuse et innovante pour les Parisiennes et les Parisiens.

Oui, lorsque notre Ville rénove des logements sociaux dans le cadre du plan Climat 2007, elle œuvre en faveur des milieux populaires et des classes moyennes. (...)

Lorsque notre ville permet d'en finir avec l'habitat insalubre et réhabilite des quartiers entiers, comme celui de Saint-Blaise dans le 20^{ème}, ce n'est pas pour chasser les classes populaires et les classes moyennes mais pour leur offrir un cadre de vie plus agréable.

Lorsque notre ville est en passe de réaliser en une mandature 32 équipements pour la jeunesse et les sports, 74 réalisations pour l'action sociale dont 13 crèches, 2 PMI, 10 établissements pour personnes âgées, 6 centres sociaux, 10 équipements culturels dont la Philharmonique, 25 équipements d'enseignement et 21 espaces verts publics, auxquels nous devons ajouter le

Tramway, le réaménagement des Halles et les berges de Seine, c'est pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens à commencer par les plus fragiles qu'elle travaille !

Je tiens comme chaque année à attirer l'attention de mes collègues, quoiqu'en dise la droite dont on a vu comment elle gérait les affaires, qu'il va devenir difficile de permettre à l'ensemble de ces réalisations de fonctionner de manière optimum à effectif constant, et ce malgré l'intéressant plan de déprécarisation de la ville. D'autant que la décentralisation que nous approuvons vis-à-vis des mairies d'arrondissement doit s'accompagner, pour être effective, d'emplois formés et correctement rémunérés.

Pour conclure, les élues républicaines socialistes, qui soutiennent notre Municipalité dans sa volonté d'instaurer plus de mixité sociale et plus de justice sociale pour permettre aux familles et aux classes populaires et moyennes de rester dans la capitale et qui sont conscientes que ce budget va dans le droit fil de ce que la gauche a élaboré collectivement depuis le début de cette mandature, voteront bien évidemment et une nouvelle fois ce budget pour 2013.



PROLONGEMENT DE LA LIGNE T3 DU TRAMWAY

► Par *Karen Taïeb*

Porte d'Ivry - Porte de la Chapelle : la deuxième portion du tramway parisien est entrée en service ce samedi 15 décembre. Avec 14,5 kilomètres, 26 stations et 165 000 voyageurs journaliers attendus, le prolongement du T3 va nécessairement améliorer les déplacements des Parisiens et Franciliens.

Le premier tronçon inauguré en 2006 réunit désormais 137 000 voyageurs par jour. Ce qui montre le réel succès de ce nouveau mode de transport dans la capitale. Les prévisions de fréquentation ont ainsi été largement dépassées.

La présence du tramway avec sa bande centrale de verdure a même changé la physionomie du Boulevard des Maréchaux. Les voilà plus beaux et moins tristes !

Le tramway parisien c'est tellement bien que les élus de l'opposition y sont désormais favorables. Que demande le peuple ! En 2017, il devrait continuer sa route jusqu'à la porte d'Asnières

Si dans les années 30, on y avait renoncé pour aider au développement de l'automobile, nous voilà au 21^{ème} siècle à vouloir l'inverse : réduire la place de l'automobile en proposant des solutions comme le tramway. La boucle ou plutôt la petite ceinture est bouclée !





« LES RENDEZ-VOUS DU CORRESPONDANT-DÉFENSE »

► **Invitation à participer à la conférence « Les menaces criminelles : permanence et évolutions »**

Notez la date dès maintenant !



Bertrand DELANOË

Maire de Paris

Odette CHRISTIENNE

Conseillère de Paris - Déléguée du Maire
Correspondant-Défense

Caroline GORSE-COMBALAT

Présidente de
l'association IHEDN région Paris - Île-de-France

vous prie de bien vouloir assister à la deuxième conférence
des « **rendez-vous du correspondant-défense** »
sur le thème

Les menaces criminelles : permanences et évolutions

avec monsieur **Xavier RAUFER**

Directeur des études
Département de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines
Université Paris II – Panthéon-Assas

Le jeudi 21 février 2013 à 18 h 30
Amphithéâtre des Vallières – Ecole militaire

R.S.V.P. avant le 14 février par mail à odette.christienne@paris.fr

Cette invitation personnelle sera demandée à l'entrée

Adresse : 5 place Joffre, Paris 7^e

« Une longue fréquentation des dirigeants et cadres supérieurs des entreprises et de ceux des professions des services aux entreprises, m'a permis de constater que les milieux professionnels français étaient peu conscients des risques criminels qu'ils encouraient, directement ou indirectement.

Il m'a donc semblé utile de rassembler en une synthèse les éléments utiles pour bien appréhender le risque criminel, dans ses limites comme dans sa réalité. Ce, de façon à permettre, ou faciliter, une utile prise de conscience en la matière. »

Xavier Rauffer - Septembre 2011



PROJET DE SCHÉMA GÉRONTOLOGIQUE « BIEN VIVRE SON ÂGE À PARIS »

► Intervention de *Marinette Bache*

Je veux m'attarder quelques instants sur le nouveau projet de schéma gérontologique de Paris.

Car le sujet n'est pas anecdotique !

Si, à Paris, le taux de personnes âgées est inférieur à ce qu'il est en France, ce qui marque surtout dans notre ville, c'est l'importante disparité de revenus dont disposent nos concitoyens âgés. Si le revenu moyen est plus fort à Paris que dans le reste de la France, à l'autre bout de l'éventail social, les personnes âgées bénéficiaires du « minimum vieillesse », de la même manière que le pourcentage de ménages entre 60 et 74 ans se situant sous le seuil de pauvreté est de 13 % à Paris contre seulement (si l'on peut dire) 10 % en France.

A noter également que la disparité de revenus recouvre une disparité territoriale entre arrondissements populaires et arrondissements plus favorisés.

Toutes ces données ont déjà été prises en compte par le plan « *Paris et ses aînés* » dont nous sortons puisqu'il s'est déroulé sur la période 2006/2011 et qu'il faut déjà saluer.

Car quelle différence d'approche avec avant 2001 tant sur la forme que sur le fond ! Elles sont bien loin les années où Paris traitait ses vieux comme ses pauvres : en les chassant en banlieue, souvent en grande banlieue où ils avaient à affronter le déracinement et la solitude, où la fin de vie n'était que tristesse et isolement.

L'approche du temps de la retraite, puis de la vieillesse, enfin du grand âge, a radicalement changé. La Ville de Paris reconnaît à ses aînés toute leur place dans leur ville, dans ses murs comme dans sa vie.

- La place de nos aînés dans nos murs s'est traduite par un « rapatriement » des maisons de retraite à Paris intramuros. La programmation de plus de 2 000 places en

EHPAD dans 12 établissements existants et 19 qui ouvriront d'ici 2014 ou bien la création de 174 places dans 9 nouveaux centres d'accueil de jour en sont témoins.

- Mais, tout aussi importante est la place de nos aînés dans la vie de notre ville à la mémoire de laquelle ils ont tant à apporter et à l'animation de laquelle ils apportent beaucoup (51 % des seniors ont une action de bénévolat !).

Pour maintenir cette implication il est nécessaire de ne pas couper nos aînés de leurs concitoyens. Notre pratique s'est enrichie non seulement de l'expérimentation de petites unités de vie mais également par l'insertion de certaines dans d'autres programmes. Cette volonté de maintenir les liens intergénérationnels me tient particulièrement à cœur.

De nombreuses autres initiatives ont été prises pour que les seniors ne se ressentent pas exclus de notre ville, allant de la réforme des points Emeraude aux facilités de transport, à la création de la carte « seniors » ou à la mise en place d'une charte promouvant le lien intergénérationnel.

Il nous faut maintenant embrayer sur l'avenir et poursuivre dans cette démarche. C'est la raison d'être du schéma gérontologique pour la période 2012/2016 intitulé « Bien vivre son âge à Paris ».

Au-delà de l'approche quantitative, utile, nécessaire et que je ne veux pas minimiser : 955 nouvelles places d'hébergement, admissions possibles avant 60 ans pour les personnes porteuses de handicap ou atteintes d'Alzheimer ou, encore, ayant été victimes d'AVC, au-delà, aussi, des 45 nouvelles places en centres d'accueil de jour, je voudrais mettre en évidence la volonté affichée de répondre à l'ensemble du spectre des situations et de le faire en poursuivant les améliorations qualitatives.

C'est ainsi que la question des « aidants » est centrale dans ce nouveau schéma ; une des propositions concrètes est la série de mesures qui leur sont destinés : le forfait temps libre, l'élargissement des horaires de CAJ, l'incitation à recourir à l'hébergement temporaire : 138 places à Paris mais c'est encore insuffisant et c'est une solution coûteuse, la mise en place des haltes-relais et des plateformes de répit.

Je voudrais souligner un autre des axes essentiels du schéma : celui du maintien à domicile. 8 000 personnes bénéficient de l'APA (ce qui représente un montant de 82 M d'euros) et on note une augmentation de 45 % en 5 ans de l'APA à domicile. Des aides parisiennes spécifiques sont mises en place : allocation Paris Solidarité Seniors, complément santé Paris, Allocation Paris Logement Seniors. Plus de 8 700 personnes bénéficient de la carte Paris à domicile qui permet l'accès aux prestations de soutien du CASVP : voilà qui, en plus du développement des services d'aide ménagère, donne une idée de l'investissement de notre Ville dans ce secteur.

Sur un autre plan, ce schéma s'efforce à diversifier les types de réponses en fonction des besoins : ainsi outre le maintien à domicile, on peut évoquer les EHPAD qui s'ouvrent sur la Ville, mais également les foyers logement, les résidences appartements ou les résidences services ; chaque type répond à des niveaux divers de dépendances ou de nécessité d'accès aux soins.

Je veux aussi approuver le choix de soutenir par des aides ciblées les précaires pauvres vivant à domicile.

Ce schéma étant particulièrement riche, il faudrait aussi développer la prise en compte particulière du grand âge, la question des personnes handicapées vieillissantes et des migrants âgés, l'attention portée à la transition domicile - hébergement, la prise en charge médicale avec la mise en place des EMGE en lien avec l'AP-HP, l'attention portée au maintien du lien intergénérationnel (voir par exemple le projet de Résidence intergénérationnelle Quai des Célestins). Le temps, bien sûr me manque.

Ce schéma est passionnant. Le travail effectué est tout à fait considérable. Il faut en féliciter Mme Liliane Capelle et son équipe mais également tous les personnels des directions de notre Ville et de tous les organismes et associations qui y ont contribué.

Et leur apporter tout notre soutien.




**Elues
Républicaines
Socialistes**

9, place de l'Hôtel de Ville – Bureau 235 –
75004 Paris

Tél : 01 42 66 43 66
Courriel : beatrice.durand@paris.fr

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél : Portable :

Courriel :

Vous prie d'envoyer de sa part un exemplaire du Journal des Élués à :

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

Ne souhaite plus recevoir le Journal des Élués

À retourner à : Elues Républicaines-Socialistes
9, place de l'Hôtel de Ville – Bureau 235
75004 Paris